

# L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer ...  
levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



N° 588 – Juin 2014

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

## Évitons les occasions de pécher

C'était la foire, la grande foire annuelle, à Saint-Côme-des-Bois... Dès le petit matin, les bonnes gens des environs avaient amené leurs vaches, leurs veaux, leurs cochons et la volaille... Le temps était beau : il fallait en profiter... Et, ma foi, tout s'était vendu un bon prix... Il n'y avait pas trop à se plaindre... Aussi, l'après-midi, une fois les affaires réglées et les forces réparées par un copieux dîner, on pouvait aller faire un tour sur la grande place... Les attractions n'y manquaient pas, et les boutiques en plein vent excitaient la curiosité et les désirs des ménagères.

Les forains vantaient leur marchandise... On trouvait des occasions superbes... Les diseuses de bonne aventure faisaient de fameuses recettes. Il y avait mille moyens de dépenser son argent, et l'on en profitait.

Les pièces d'argent sont faites pour rouler, dit-on... Il faut avouer qu'elles roulaient bien à la foire de Saint-Côme-des-Bois.

Dans un coin de la place, un camelot venait justement d'installer une petite mallette sur un guéridon... Ce fut fait en un rien de temps... Et tout de suite les paysans endimanchés accoururent.

Pensez donc ! Ce camelot vendait pour une somme extrêmement modique – cent sous – le moyen infallible d'éviter tout coup de pied de cheval.

Vous ne savez pas, vous autres, gens de la ville, ce que c'est qu'un coup de pied de cheval ! Si, un jour, vous en receviez un, dans le bas-ventre ou dans l'un de vos tibias, vous comprendriez avec quelle attention ces braves paysans écoutaient le distributeur de cette merveilleuse recette... On ne peut pas dire le contraire : c'était un véritable bienfaiteur de l'humanité !

Un coup de pied de cheval ! Cela peut vous mener loin... même au cimetière... En tout cas cela peut vous immobiliser pendant des semaines dans un lit !



Saint Jean Bosco (1815-1888)

Comment se fait-il que nous ne nous sentions pas invinciblement entraînés vers le **Sacré-Cœur**, ce foyer intarissable de l'amour vrai et indéfectible ? **Si nous savions le don de Dieu !** Si nous connaissions toutes les tendresses qu'il nous garde, alors même que nos fautes, nos ingratitude nous rendent indignes d'un seul de ses regards. Oh ! Nous irions à lui et nous lui dirions comme le saint roi David : Vous êtes à jamais le Dieu de mon cœur, l'objet éternel de mon amour.

Ce qui frappe le plus, en effet, dans l'amour du Sacré-Cœur, c'est qu'il aime non pas seulement les justes, mais encore, mais **surtout les pécheurs**, ceux qui l'outragent ; c'est qu'il les comble de grâces pour les rappeler à lui ; c'est qu'il ait institué un sacrement spécial pour leur accorder le pardon et l'oubli de leurs fautes.

Nous n'y songeons pas assez. Notre-Seigneur s'est montré d'une générosité infinie à l'égard des pécheurs ; il a épuisé toutes les miséricordes à leur endroit, afin de prouver au monde qu'il n'y aura de damnés que ceux qui auront méconnu sa divine tendresse et rejeté son pardon.

Méditons ce sujet plein de consolation et d'espérance...

Abbé Michel Rebourgeon

Que ce soit le maître-valet ou le petit domestique qui en soient victimes, c'est toujours une sérieuse affaire.

Et donc, ne vous étonnez pas si l'on s'empressait autour d'un homme qui, pour cent sous, vous assurait, à perpétuité, contre les coups de pied de cheval...

Pas encombrant d'ailleurs, le moyen d'être préservé... Pas lourd à emporter... Une simple petite boîte bien collée, bien emballée, entourée d'une belle étiquette sur laquelle on pouvait lire: Moyen infailible et sûr, absolument garanti, pour éviter à l'avenir tout coup de pied de votre cheval...

Avec toutefois une indication précise et nettement impérative: « Sous aucun prétexte, la boîte ne doit être ouverte avant d'arriver dans la cour de votre ferme. »

C'est un conseil que l'on pouvait suivre facilement.

Un certain Jean-Louis, comme les autres, fit l'emplette de la merveilleuse petite boîte. Pour cent sous, c'était une affaire.

Il eut même envie d'en prendre une deuxième au cas où la première serait éventée... Sait-on jamais?.. Mais il pensa que sa bourgeoise ne résisterait pas à la tentation d'en prendre une pour son propre compte. Et il s'abstint.

En arrivant dans sa cour, il ouvrit précautionneusement la boîte...

Elle contenait deux mètres environ d'une petite ficelle rouge, soigneusement pliée dans un papier sur lequel il lut, après avoir chaussé ses lunettes: « Si vous vou-

lez éviter tout mauvais coup de pied de cheval, tenez-vous toujours au moins à cette distance de votre bête... »

La leçon est courte, mais bonne, mes enfants... **Dans bien des cas, si l'on veut éviter le péché, il n'y a qu'à se tenir loin de l'occasion...** Pensez-y et vous vous en trouverez bien!

Don Bosco

(Texte tiré de *80 Histoires pour retraites d'enfants*, tome I du R.P. Mongour, S.D.B. pages 21-23)

**V**oici les règles concernant le devoir d'éviter le danger de pécher: Pour agir raisonnablement, on doit toujours chercher à écarter les occasions de pécher et prendre les moyens aptes à éviter toute chute: fuite, résistance directe ou indirecte, prière... *S'exposer témérairement à un danger prochain de pécher gravement est déjà en soi une faute grave.*

*S'exposer témérairement à un danger éloigné de pécher gravement est une faute vénielle.*

Lorsqu'il existe une *raison proportionnée*, on peut, en ayant soin de s'assurer par la prière et les sacrements les secours spirituels nécessaires, s'exposer parfois, sans témérité, donc sans faute morale, à un danger naturellement assez sérieux.

(*Bref exposé de théologie morale*, R.P. Vittrand, S.J., 3<sup>e</sup> éd. p. 61, n° 99)

## Église/État : quels rapports ?

**E**n pratique, les rapports entre l'Église et l'État dépendent de la composition religieuse de la population. Dans l'ordre normal des choses, l'État doit être officiellement catholique. **Il doit donc adhérer à la religion catholique et la proclamer religion d'État**, la protéger et la favoriser, faire de ses fêtes des jours chômés et prendre part officiellement, en la personne des hommes politiques, aux célébrations liturgiques; il aide en outre les écoles catholiques et les établissements caritatifs et veille à ce que les commandements de Dieu trouvent leur expression dans les lois civiles, comme par exemple l'observation du dimanche et l'interdiction du divorce, de la contraception et de l'avortement.

Quand une population est très majoritairement catholique, le catholicisme doit être la religion de l'État. Mais cela ne signifie pas que les citoyens soient forcés à embrasser la foi catholique. Les conversions forcées sont au contraire

strictement interdites, car l'acte de foi doit être un acte de volonté libre et ne peut être contraint.

**La vraie religion a le droit absolu de se développer et d'être pratiquée librement**, car personne ne peut être empêché de servir Dieu de la manière qu'il a lui-même prescrite. C'est une exigence du droit naturel. En revanche, **les fausses religions n'ont, elles, aucun droit réel à être pratiquées, précisément parce qu'elles sont fausses et erronées. L'erreur ne peut jamais avoir de droit, seule la vérité en a.** La tolérance à l'égard des fausses religions n'est donc pas, pour un chef d'État, un devoir de justice (fondé sur un droit naturel), mais de prudence et de charité chrétienne.

Le pape Léon XIII dit bien: « Tout en accordant de droits qu'à ce qui est vrai et honnête, l'Église ne s'oppose pas cependant à la tolérance dont la puissance publique croit pouvoir user à l'égard de certaines choses contraires à la vérité et

à la justice, en vue d'un mal plus grand à éviter ou d'un bien plus grand à obtenir ou à conserver ».

(tiré de *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église* par l'Abbé Matthias Gaudron, FSSPX, pages 86-90)



## Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin  
2221 av. de la Résistance  
83000 Toulon  
Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18 h 30 (sauf 1<sup>er</sup> vendredi du mois)
- samedi : 7 h 45 (sauf 1<sup>er</sup> du mois)

Église Sainte-Philomène  
125 bd Grignan, 83000 Toulon  
Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9 h 30 et 18 h 30  
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,  
Assomption et deux derniers di-  
manches de septembre (se rensei-  
gner)

Semaine :

- jeudi : 18 h 30
- 1<sup>ers</sup> vendredi et samedi du mois :  
18 h 30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,  
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8 heures
- mardi et jeudi : 7 h 15
- mercredi et vendredi : 9 h 05
- vacances scolaires : 8 heures  
(se renseigner)

## Conférences et réunions

- **Conférence biblique**, par M. l'abbé Rebourgeon.  
Sujet : *Le Déluge et la tour de Babel*. À Toulon, **vendredi 13 juin**, à 19h20, au Prieuré (après la messe).
- **Réunion des Foyers Chrétiens**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu le **vendredi 13 juin** chez M. et M<sup>me</sup> Cabantous.  
Sujet : *Étude comparée de la messe traditionnelle et de la messe de Paul VI (fin)*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 20 juin**, au Prieuré, à 19h20 (après la messe).  
*Étude comparée de la messe traditionnelle et de la messe de Paul VI (fin)*.

## Annonces diverses

- **Dimanche 1<sup>er</sup> juin** : plusieurs garçons de nos chapelles de Toulon et de Saint-Pré feront leur **Communion Solennelle** à l'église Sainte-Philomène, au cours de la messe de 9 h 30. La veille, ils suivront au Prieuré une récollection préparatoire. Prions bien pour ces enfants qui vont solennellement renouveler les promesses de leur baptême et s'engager à rester fidèles à Jésus-Christ pour toujours !
- Prions bien pour les **pèlerins de Chartres-Paris** qui s'élanceront **samedi 7 juin** de Chartres pour gagner la place Vauban le lundi 9 au terme d'une procession du Saint-Sacrement commencée à l'entrée de la capitale, avec pour thème des méditations : La Victoire de l'Agneau !
- **Dimanche 15 juin** : plusieurs enfants de notre chapelle de Toulon feront leur **Pre-mière Communion** à l'église Sainte-Philomène, au cours de la messe de 9 h 30. La veille, ils suivront au Prieuré une récollection préparatoire. Ayons à cœur de les aider par la prière à bien se préparer !
- **Dimanche 22 juin** : nous vous invitons tous à un **pique-nique au Prieuré** (précédé d'un apéritif offert), après la messe de 9 h 30 ! Des **stands** seront dressés pour vous proposer toutes sortes de choses. À cet effet, vous pouvez, à l'occasion du ménage de printemps, vous débarrasser de ce dont vous n'avez plus besoin et le confier à M<sup>me</sup> Tellier, responsable des objets de la kermesse, ou au Prieuré.

Le bulletin d'inscription au car du **pèlerinage Chartres-Paris (7-8-9 juin)** a déjà été distribué (vous pouvez le demander à M<sup>me</sup> Moreau ou le trouver sur la table de presse de l'église Sainte-Philomène). Ce bulletin est à retourner avec le règlement le plus rapidement possible ! Cette inscription ne comprend que les transports et n'inclut pas celle au pèlerinage (à l'aide du tract déjà proposé ou à l'adresse en ligne : [pele.trad@wanadoo.fr](mailto:pele.trad@wanadoo.fr)).

## Chronique



Confirmations, le 24 mai



Pèlerinage à la Sainte-Baume, les 17 et 18 mai



Première communion de **Margaux Bar**, **Marie-Bénédicte de Guillebon**, et **Marie-Madeleine Moustardier**, le 25 mai, à Saint-Pré.

## Saint Maximin, le 8 juin

Ce n'était pas Notre-Seigneur lui-même qui baptisait, mais ses disciples (Jean iv). Il désigna, en sus des douze Apôtres, soixante-douze disciples (Luc x) qu'il envoya deux à deux dans toutes les villes où lui-même devait venir. Les traditions rapportent que saint **Maximin** était du nombre des disciples. Une tradition prétend qu'il était cousin de Lazare; une autre prétend que c'est Maximin qui baptisa Lazare, Marthe et Marie de Magdala. Le même chapitre x de saint Luc se termine aussi par la visite de Jésus-Christ chez Marthe et Marie.

Après l'Ascension de Jésus-Christ, les apôtres, les disciples et les saintes femmes se retirèrent au Cénacle jusqu'à la Pentecôte. Saint Maximin reçut l'Esprit-Saint à la Pentecôte, en guise de sacrement de Confirmation, mais on ne sait quand il fut sacré évêque.



Saint Maximin

Vers l'an 35, les juifs se saisirent de Maximin, Lazare, Joseph d'Arimathie, Marthe, Marie Madeleine, Marie Jacobé et Marie Salomé, Sara, leur servante, Sidoine (l'aveugle-né de l'Évangile), Marcelle, servante de Marthe, Parménas, autre des 72 disciples et diacre parmi les sept premiers.

Les juifs jetèrent ces onze chrétiens, ou plus, dans une barque avariée, et ils la larguèrent, sans rames ni voiles, au gré de la Mare Nostrum (Méditerranée). Nul doute que les Anges protégèrent l'embarcation qui arriva au grau d'Orgon, embouchure du Petit-Rhône (Saintes-Maries-de-la-Mer). En remerciement, ils édifièrent et dédièrent là un autel de fortune à Notre-Dame-de-la-Mer, qui ne sera détruit qu'à la Révolution. Dieu fit sourdre de l'eau douce qui permit à Marie Jacobé, Marie Salomé et Sara d'y demeurer.

La nouvelle de cette arrivée courut jusqu'à Marseille où les Phocéens virent dans la survie de ces rescapés un signe divin. Cette heureuse disposition engagea le restant de la troupe à évangéliser incon-

tiennent le port provençal. Ils y vécurent d'abord sous le péristyle d'un petit temple abandonné près de celui de Diane. Sainte Marie-Madeleine fit sa première prédication auprès de païens venant honorer Diane. Dès le premier jour, plusieurs demandent le baptême. Le gouverneur de Massilia et sa femme entendent aussi un prêche de notre sainte, mais sans y acquiescer. La nuit suivante, Marie-Madeleine apparaît en songe à chacun d'eux se plaignant de leur incrédulité; le lendemain, s'étant communiqué leur songe, ils vont accueillir la troupe apostolique et se convertissent allant jusqu'à faire détruire les temples païens. Lazare devient le premier évêque de Marseille.

Le restant de la troupe poursuivit sa course à Aix où Maximin fit des miracles et Marie-Madeleine prêcha.

Saint Parménas ira en Avignon rejoint par Sosthènes et Épaphras, avant de partir évangéliser la Macédoine où il mourut martyr à Philippes, sous Trajan. Sainte Marthe ayant secouru un noyé à Avignon, les Tarasconais l'appellent à la rescousse devant le danger de la Tarasque, monstre amphibie que la sainte, après avoir prié, amena en ville où les habitants purent lapider la bête. Marthe fonde ensuite un couvent féminin à Tarascon. Saint Joseph d'Arimathie ira en Angleterre.

Saint Maximin demeure à Aix dont il est le premier évêque, en compagnie de Sidoine qui lui succédera. Maximin, Trophime, évêque d'Arles, et Eutrope, iront à Tarascon consacrer une église pour sainte Marthe. Une tradition dit qu'ils furent retenus à déjeuner chez elle et que le vin venant à manquer, un vin miraculeux fut pourvu. De là ils allèrent à Arles, rejoints par les saints évêques Paul de Narbonne, Martial, Saturnin et Front, pour la bénédiction d'une nécropole et la consécration d'une église, selon une autre tradition.

Sainte Marie-Madeleine vivait à la Sainte-Baume, une caverne élevée et retirée du monde où elle demeura trente ans sous la juridiction de saint Maximin. Au terme de sa vie terrestre, les Anges portèrent sainte Marie-Madeleine de la

Sainte-Baume à Aix, à l'oratoire édifié par saint Maximin, lequel vit la sainte en lévitation et le visage transfiguré. Elle lui demanda le Saint-Viatique. Impressionné, Maximin n'osa approcher d'elle, mais elle lui rappela qu'ils arrivèrent ensemble à Marseille, et qu'elle n'était qu'une pécheresse à qui Dieu avait accordé tout ce temps pour faire pénitence. Célébrant la Messe, Maximin la communie et la bénit, et elle rendit son âme à Dieu, en présence de Sidoine et des premiers prêtres aixois. De son corps exhalait une odeur suave; il fut porté par les prêtres en procession jusqu'à la chapelle de Villa Lata



Chœur de la basilique Saint-Maximin

(aujourd'hui **Saint-Maximin**) où il fut enseveli dans un sépulcre d'albâtre.

Fin 1793, Lucien Bonaparte protégea l'église de Saint-Maximin de la destruction en inscrivant sur la porte: *Fournitures militaires!* Le calme revenu, on retrouva dans la sacristie deux ossements de saint Maximin, le chef de saint Sidoine et quelques autres.

Le Martyrologe Romain place saint Maximin en tête des saints mentionnés



Sarcophage dit de saint Maximin

au 8 juin de la façon suivante: À Aix, en Gaule, saint **Maximin**, qui fut le premier évêque de cette ville, et que l'on dit avoir été disciple du Seigneur.